

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

4.5.1. Règlement graphique FLERE-LA-RIVIERE Nord


1/5000

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt du ... du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry

Le Président Gérard NICAUD

Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry
1, rue Maurice Davallon
36100 CHATELLON-SUR-INDRE

LEGENDE

- Limite et désignation de la zone ou du secteur : U, AU, A
- Limite et désignation de la zone ou du secteur : N
- Emplacement réservé et numéro d'opération
- Secteur urbain d'orientations d'aménagement et de programmation et n° d'OAP (dont point de vue : )
- Rue ou partie de rue à règlement particulier

Recul des constructions et installations imposé au plan de zonage

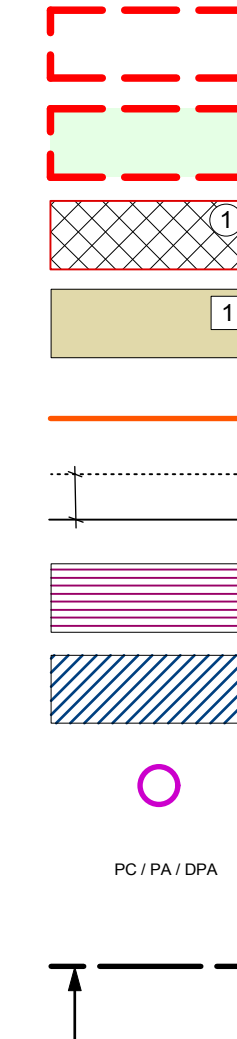
Secteur où la délivrance d'un permis de construire peut être subordonnée à la démolition de tout ou partie des bâtiments existants

Secteur urbain périurbain où les constructions doivent respecter des dispositions réglementaires particulières du PLU

Bâtiment en zone agricole ou naturelle et forestière, pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Parcelle bâtie ou avec permis de construire ou d'aménager (et décision préalable d'aménager) accordé

Recul minimum obligatoire le long d'une voie classée à grande circulation : 75 mètres

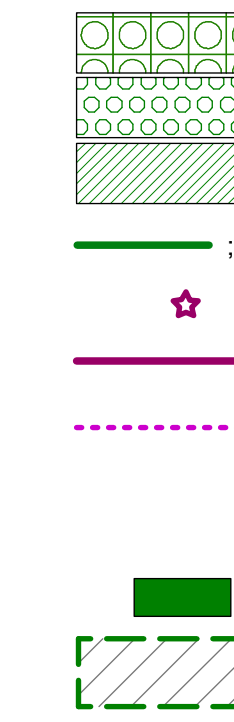


LEGENDE

- ELEMENT A PRESERVER
- Espace boisé classé à conserver ou à créer : bois, haie
- Environnement : bois
- Paysage : espace vert urbain
- Environnement : haie ; arbres d'alignement et arbre remarquable isolé
- Paysage : élément bâti
- Environnement (hydraulique) : fossé
- Cheminement piéton (plan départemental d'itinéraire de promenade et de randonnée, et autre cheminement)

ETAT DES LIEUX (année 2022)

- Bâtiment agricole
- Périmètre de 100 mètres autour d'un bâtiment agricole (indication pour information et prévention)



PRECISIONS REGLEMENTAIRES 1/2000



Précisions sur la représentation graphique :
Lorsqu'un contour de zone se superpose avec la représentation graphique d'une haie à préserver, cette représentation est décalée de 10 mètres pour bien identifier la haie à préserver.

DOCUMENT DE TRAVAIL 03 2025

DOCUMENT DE TRAVAIL 03 2025

Zones	Caractéristiques	Désignations
U	Ua	Centre ancien à l'extérieur de l'emprise urbaine historique de Châtillon-sur-Indre
Urbaine	Ua	Centre ancien des autres bourgs
	Ua	Quartier ou petit ensemble urbain aux constructions respectant entièrement ou partiellement des caractéristiques architecturales remarquables
	Ua	Quartier ou petit ensemble urbain résidentiel, respectant totalement depuis le 20 ^{ème} siècle
	Ua	Secteur de jardins en zone urbaine
AU	UAH	Secteur destiné aux équipements publics ou d'intérêt public structurants
	UA	Secteur destiné aux activités économiques
	UA	Secteur destiné aux activités économiques à vocation communale
	UA	Utilisation Mixte à dominante résidentielle
Agriculture	AA	Utilisation Mixte pour les activités économiques
	A	Zone agricole
	AA	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées à dominante d'hébergement
	AA	Secteur agricole péri-urbain ou des bâtiments agricoles compatibles avec la proximité de l'habitat pavillonnaire à condition d'être destinés à l'habitat
Agricole	AA	Secteur agricole à très fortes capacités à protéger
	AA	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités liées non agricoles
	AA	Zone naturelle de la vallée de l'Indre recourant à site Natura 2000 Vallée de l'Indre
	AA	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités liées non agricoles
N	NA	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées à dominante d'hébergement
	NA	Secteur de jardins en zone naturelle
	NA	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour les hébergements de loisirs et de tourisme
	NA	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour le sport motorisé de loisirs
Naturelle et forestière	NA	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour les sports et activités de loisirs liés à la nature
	NA	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités touristiques, culturelles et d'enseignement
	NA	Zone naturelle des vallées affluentes de la Indre Indre ou d'autres bassins versants
	NA	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités liées non agricoles ou forestières

N° PLAN	AFFECTATION DE L'EMPLACEMENT RESERVE	SURFACES	RESERVATION AU PROJET DE
1	Opération de renouvellement urbain : création d'un espace public et d'une zone de stationnement de véhicules de poids lourds	1 205 m ²	Commune
2	Opération de renouvellement urbain : création d'un espace public	147 m ²	Commune
3	Opération de renouvellement urbain : liaison piétonne vers la rue Nationale	72 m ²	Commune
4	Opération de renouvellement urbain : liaison piétonne vers la rue de Saint-Florent	108 m ²	Commune

